

**SANGO**<sub>ya</sub>  
**BOMOKO**

**HABARI**  
<sub>ya</sub> **UMOJA**

## NOTE D'ALERTE #29

### Zone de collecte

- Kinshasa
- Tshopo
- Kasai-Oriental
- Nord-Kivu
- Lualaba
- Kasai-Central
- Equateur
- Haut-Katanga
- Sud-Kivu
- Ituri
- Tanganyika
- Mai-ndombe



Date de  
publication : **19 Janvier 2024**

### Contacts

✉ [info@actualite.cd](mailto:info@actualite.cd)

☎ +243 812 140 172



**#Alerte** : Contrairement aux allégations de RDC Times, il n'y a eu aucun changement dans la chaîne de commandement des FARDC

Le général Christian Tshiwewe demeure le chef d'état-major général des FARDC.

De même, le général Constant Ndima Kongba, ex-gouverneur militaire du Nord-Kivu, a été rappelé à Kinshasa après le massacre des Wazalendo à Goma le 30 mai 2023 par des militaires. Depuis, il a été remplacé par le général-major Peter Cirimwami.

Signalons que les nominations, promotions ou révocations des officiers supérieurs généraux au sein des FARDC sont strictement encadrées par une procédure prévue dans la Constitution.

D'après l'article 81 de la loi fondamentale, c'est le président de la République qui nomme ou révoque les généraux dans l'armée ou la police. Le chef de l'Etat le fait sur une proposition du gouvernement. Laquelle doit aussi faire l'objet d'une délibération au conseil des ministres. Le même article prévoit aussi que le Conseil supérieur de la défense (CSD) soit entendu.

Contrairement aux allégations de RDC Times, aucun changement n'est intervenu dans la chaîne de commandement des FARDC

"Sans préjudice des autres dispositions de la Constitution, le Président de la République nomme, relève de leurs fonctions et, le cas échéant, révoque, sur proposition du Gouvernement délibérée en Conseil des ministres:

1. les ambassadeurs et les envoyés extraordinaires;
2. les officiers généraux et supérieurs des forces armées et de la police nationale, le Conseil supérieur de la défense entendu;

# SANGO<sup>ya</sup> BOMOKO

## HABARI<sup>ya</sup> UMOJA

### NOTE D'ALERTE #29

#### Zone de collecte

- Kinshasa
- Tshopo
- Kasai-Oriental
- Nord-Kivu
- Lualaba
- Kasai-Central
- Equateur
- Haut-Katanga
- Sud-Kivu
- Ituri
- Tanganyika
- Mai-ndombe



Date de  
publication : **19 Janvier 2024**

#### Contacts

✉ info@actualite.cd

☎ +243 896 036 449  
+243 816 792 474

3. le chef d'état major général, les chefs d'état-major et les commandants des grandes unités des forces armées, le Conseil supérieur de la défense entendu;

4. les hauts fonctionnaires de l'administration publique;" dit l'article 81 de la loi des lois.

Dans la loi portant de 2004 portant organisation générale de la défense et des forces armées, il est dit que c'est le président de la République, en sa qualité de commandant suprême des forces armées, qui nomme et relève de leurs fonctions les généraux après délibération du CSD.

"Le Président de la République est le Commandant Suprême des Forces Armées.

Il nomme, relève de leurs fonctions et, le cas échéant, révoque les officiers de l'Armée, après délibération du Conseil Supérieur de la Défense.", dit l'alinéa 1 de l'article 20.

Or pour les allégations de RDC Times, aucune de ces instances décisionnelles n'a été citée pour un quelconque changement dans la chaîne de commandement des FARDC.

Aussi, c'est par ordonnance présidentielle que ce type de décisions est pris. RDC Times ne donne aucune référence quant à ce.

Pour rappel, c'est en octobre 2023 que des nominations importantes ont été opérée au sein des FARDC par le président Tshisekedi.



# SANGO<sup>ya</sup> BOMOKO

## HABARI<sup>ya</sup> UMOJA

### NOTE D'ALERTE #29

#### Zone de collecte

- Kinshasa
- Tshopo
- Kasai-Oriental
- Nord-Kivu
- Lualaba
- Kasai-Central
- Equateur
- Haut-Katanga
- Sud-Kivu
- Ituri
- Tanganyika
- Mai-ndombe



Date de  
publication : **19 Janvier 2024**

#### Contacts

✉ [info@actualite.cd](mailto:info@actualite.cd)

☎ +243 896 036 449  
+243 816 792 474

RDC Times se présente comme un média congolais d'investigation pour la promotion de la démocratie et de la paix. Il compte plus de 20 mille abonnés sur X.

Pour plusieurs observateurs, ce « média » n'en est pas un car il distille des fakenews et ces « informations » ne sont pas suffisamment sourcées. Qui plus est se révèlent souvent fausses. C'est plutôt « un média de propagande ».

